

# Pourquoi pas des Chantiers de la Jeunesse pour les mineurs délinquants ?



Il est incontestable que la violence est en progression exponentielle dans notre pays et que cette violence est produite par des adolescents de plus en plus jeunes, des moins de 15 ans. Inutile de rappeler tous les récents affrontements de bandes dans toute la France et plus particulièrement en Île-de-France, avec de nombreux morts et blessés par arme blanche. Inutile également de rappeler toutes ces agressions de jeunes, de très jeunes mêmes, contre leurs instituteurs, leurs professeurs, etc.

Le problème est donc posé mais la solution ?

Ils sont mineurs donc pas question de les envoyer en prison, ce qui d'ailleurs serait une absurdité car ils ressortiraient

plus délinquants et menaçants.

Pas question de simples « rappels à la loi », comme c'est le cas actuellement, car ils considèrent que, comme ce n'est pas une punition, cela peut être compris comme un certain encouragement à poursuivre devant l'indifférence générale.

Les « enfermer » dans ces centres de rétention n'a pas été une solution et les résultats sont plus négatifs que positifs.

Les parents de certaines communautés sont, pour la très grande majorité, dans l'incapacité d'éduquer leurs enfants et ce n'est pas à l'Éducation nationale d'entreprendre ce labeur, son rôle étant de leur apprendre à lire, à écrire et à compter, ce qui n'a jamais été une tâche facile mais devenue, aujourd'hui, de plus en plus ardue... et dangereuse.

Sommes-nous dans une impasse, devant un mur, impuissants à résoudre ces problèmes « mineurs » pour eux mais « majeurs » pour l'ensemble de la société française et son devenir ?

Souvenons-nous des « Chantiers de Jeunesse ». Il s'agissait de lieux de formation et d'encadrement de la jeunesse française dans lesquels, dans une ambiance militaire, encadrés par des officiers et sous-officiers d'active, on inculquait les valeurs républicaines dans la pratique de la vie en commun, à l'aide d'une formation virile et d'un développement moral grâce à un entraînement physique, une éducation et un apprentissage professionnel, des sports, des jeux et, surtout, une autorité et une discipline qui participaient à leur éducation future.

Aucune politique, aucune religion, aucun moyen de communication et cela jusqu'à leur majorité. Je suis persuadé qu'alors, pour le plus grand nombre, ils sortiraient nettement améliorés et civilisés.

Bien sûr, certains vont s'écrier : « ces chantiers de jeunesse ont été inventés par « Vichy », je vais donc leur faire

observer qu'à l'époque, ces chantiers avaient suscité les critiques de Pierre Laval pour « leur manque de loyauté » vis-à-vis de son gouvernement et leurs sentiments antiallemands et que, pour une très large majorité, ils avaient rejoint la « Résistance » dans toutes les provinces de France et participé à l'armée d'Afrique et à la libération de la Patrie.

J'ai en mémoire l'insoumission de certains « appelés » qui refusèrent leur départ vers l'Algérie, dans les années 56/61, et qui, transportés manu militari et incorporés dans des régiments parachutistes, sont, pour une large majorité, devenus de courageux soldats après leur reprise en main et leur encadrement.

Ces « nouveaux chantiers de jeunesse », organisés par des régiments sélectionnés pour leur encadrement physique, comme par exemple les « Paras », seraient sans aucun doute un rempart pour ces adolescents contre les influences de leurs quartiers et de leurs communautés et la démission totale de leurs parents et des associations impuissantes.

D'une manière générale « ils seraient mieux dans cet encadrement que livrés dans les rangs de bandes agressives avant de passer inévitablement dans la délinquance.

**Manuel Gomez**